

Qu'est-ce qu'un produit d'e-Learning ?

L'e-Learning consiste à mettre à la disposition des participants du contenu varié (vidéo, présentation PowerPoint, documentation, quizz ...), disponible et consultable à tout moment en ligne.

Ce contenu est donc accessible 24h/24 et 7J/7. Le participant se forme à son rythme et quand il le souhaite.

Votre contenu :

- 12 vidéos (d'une durée de 15 à 40 minutes chacune et que vous pouvez visionner à votre rythme en plusieurs étapes).
- Les présentations PowerPoint des orateurs
- La table de concordance du Livre 5 réalisé par Florence George et Andrea Cantaldo et parue dans le Pli juridique n° 59

Prix :

125 €

Formation permanente :

- Avocats.be : 5 points
- IFJ : demande en cours
- IJE : demande en cours

Inscription :

www.anthemis.be, rubrique «Vidéotheque»

Comment consulter les vidéos du parcours ?

- Connectez-vous à votre compte sur le site Anthemis ou créez votre compte si vous n'en avez pas encore.
- Une fois connecté, accédez à tout moment aux vidéos via l'onglet vidéotheque du site Anthemis ou en scannant le QR Code ci-contre.



Comment recevoir mon attestation de participation ?

- Une fois que vous avez visionné les 12 vidéos du parcours, vous avez la possibilité de recevoir une attestation de participation.
- Pour cela, il est nécessaire de répondre aux questions se trouvant dans la partie certification.
- L'attestation de participation vous sera ensuite envoyée par email.

RECYCLAGE EN DROIT DES OBLIGATIONS

Les nouveaux livres 1 et 5 du Code civil

Module 1 : Les dispositions générales et les contrats comme sources d'obligations

Orateurs :

Laurent Debroux
Gaëlle Fruy
Jean-François Germain
Yannick Ninane
Guillaume Schultz
Felix Standaert
Saba Parsa
Sander Van Loock
Issiaka Yougbaré



L'équipe du CePri (Université Saint-Louis - Bruxelles) s'est réunie pour vous proposer un **recyclage complet en droit des obligations** sous la forme d'un **parcours d'e-Learning**.

Depuis ce mois de janvier 2023, le nouveau Livre 5 du Code civil est d'application. Après le droit de la preuve (Livre 8), le droit des biens (Livre 3), le droit patrimonial des couples (Livre 2, titre 3), les successions, donations et testaments (Livre 4), c'est au tour du droit des obligations de faire l'objet d'un remaniement en profondeur.

Même s'il s'agit d'une réforme à « droit constant », il est utile de s'approprier cette présentation plus moderne, porteuse de clarifications, de consécration et de quelques nouveautés.

Ce recyclage, 100% en ligne, vous permettra de suivre à **votre rythme et par étapes** les éléments clés des livres 1 et 5 du Code civil.

En suivant la structure du nouveau Livre 5, les orateurs proposent **un premier module dédié aux dispositions générales** (Livre 1) et **aux contrats comme sources d'obligations** (Livre 5). Cette première partie composée de 12 vidéos permet à tous les professionnels du droit de se replonger dans la matière afin de revenir aux essentiels et d'acquérir les bons réflexes.

Le prochain module sera quant à lui dédié aux effets juridiques des obligations et à la preuve.

Vos avantages

- ✓ Accédez aux 12 premières vidéos représentant 5 heures de formation
- ✓ Bénéficiez d'une documentation complète grâce aux slides des orateurs
- ✓ Téléchargez la table de concordance du Livre 5 (réalisée par Andrea Cataldo et Florence George et publiée dans le Pli juridique 59, Anthemis 2022)
- ✓ Obtenez 5 points de formation AVOCATS.BE
- ✓ Formez-vous à votre rythme et quand vous le souhaitez

1. **INTRODUCTION GÉNÉRALE - Présentation des livres 1 et 5**
Laurent Debroux, assistant du cours de droit des obligations à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, chargé d'enseignement suppléant, avocat au barreau de Bruxelles
2. **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SOURCES D'OBLIGATIONS ET DES GRANDS PRINCIPES DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**
Gaëlle Fruy, doctorante et assistante du cours de droit des obligations à l'Université Saint-Louis - Bruxelles
3. **LA FORMATION DU CONTRAT - La formation dynamique du contrat**
Felix Standaert, assistant du cours de droit des obligations à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles
4. **LES CONDITIONS DE VALIDITÉ, LE CONSENTEMENT**
Guillaume Schultz, assistant du cours de droit des obligations à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles
5. **LES CONDITIONS DE VALIDITÉ, LA CAPACITÉ, L'OBJET ET LA CAUSE**
Guillaume Schultz
6. **LA THÉORIE DES NULLITÉS - Causes et mise en œuvre**
Issiaka Yougbaré, chargé d'enseignement à l'Université Thomas SANKARA et à l'Université Nazi BONI du Burkina Faso, chercheur invité au CePri - Université Saint-Louis - Bruxelles
7. **LA THÉORIE DES NULLITÉS - Étendue, extinction et effets**
Issiaka Yougbaré
8. **LES EFFETS DU CONTRAT POUR LES TIERS ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DES DROITS DES CRÉANCIERS (PARTIE 1)**
Saba Parsa, assistante du cours de droit des obligations à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avocate au barreau du Brabant wallon, doctorante
9. **LES EFFETS DU CONTRAT POUR LES TIERS ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DES DROITS DES CRÉANCIERS (PARTIE 2)**
Saba Parsa
10. **LES EFFETS DU CONTRAT ENTRE PARTIES**
Sander Van Loock, assistant à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles
11. **L'INEXÉCUTION IMPUTABLE AU DÉBITEUR (PARTIE 1)**
Yannick Ninane, maître de conférences invité à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, juge au tribunal de l'entreprise du Hainaut
12. **L'INEXÉCUTION IMPUTABLE AU DÉBITEUR (PARTIE 2)**
Yannick Ninane
13. **L'EXTINCTION DU CONTRAT** (disponible en mai 2023)
Jean-François Germain, avocat au barreau de Bruxelles, maître de conférences à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

PROCHAIN MODULE DISPONIBLE EN JUIN 2023

Les effets juridiques des obligations et de la preuve :

- L'acte juridique unilatéral
- Les modalités de l'obligation
- Les obligations avec pluralité d'objets ou de sujets
- La transmission des obligations
- Le paiement
- Les causes d'extinction de l'obligation
- La prescription extinctive
- La preuve de l'obligation

